



Québec

Entente de développement culturel

INNOVER  
C'EST COLLABORER!

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

### 192 217 \$ pour l'Entente de développement culturel dans la MRC de Charlevoix

**Baie-Saint-Paul, le 8 mars 2021** – La MRC est fière d'annoncer la signature de l'Entente de développement culturel (EDC) 2021-2023 de la MRC de Charlevoix convenu avec le gouvernement du Québec. L'enveloppe triennale dédiée à la réalisation de projets de développement culturel et à des initiatives visant la préservation et la mise en valeur du patrimoine est de l'ordre de 192 217\$ dont 90 000 \$ proviennent de la MRC de Charlevoix.

Cette entente permettra de soutenir 20 projets, donc 5 seront développés conjointement avec la MRC de Charlevoix-Est. Parmi ceux-ci, un projet de mise en valeur du secteur Arthabaska du Parc national des Grands-Jardins qui se réalisera en collaboration avec la SÉPAQ pour le milieu scolaire, la production d'une série de baladodiffusions portant sur les savoir-faire liés au patrimoine naturel, l'acquisition de connaissances et de mise en valeur du patrimoine religieux, la reconnaissance et la valorisation du patrimoine et de l'identité culinaires de la région auxquels sont associés des éléments historiques et ethnologiques et le soutien au développement des arts actuels.

« Le partenariat du gouvernement du Québec est continu depuis 1998 et nous a permis de développer et de soutenir de nombreuses initiatives qui portent toujours fruit auprès de notre communauté. Je suis fière de constater l'envergure et la diversité des projets inscrits à cette nouvelle entente, et ce, malgré le contexte difficile du milieu culturel. Au-delà des réalisations prévues, un rôle de promotion de l'offre culturelle sera assuré par notre MRC, et ce, en collaboration avec la MRC voisine », mentionne Claudette Simard, préfet de la MRC de Charlevoix.

Les organisations et les municipalités ont la possibilité de présenter un projet afin d'obtenir un financement pour sa réalisation. La MRC de Charlevoix dispose annuellement d'une enveloppe de 30 000\$ dédiée à ces initiatives locales visant à développer et promouvoir la culture sur son territoire. Les demandes sont reçues en continu et doivent être adressées à Mme Annie Vaillancourt, agente de développement culturel. Pour obtenir le formulaire à cette fin et pour obtenir plus d'information, veuillez la contacter au 418 435-2639, poste 6013 ou par courriel à [availlancourt@mrccharlevoix.ca](mailto:availlancourt@mrccharlevoix.ca).

– 30 –

#### Sources :

Annie Vaillancourt, agente de développement culturel  
MRC de Charlevoix  
418 435-2639, poste 6013  
[availlancourt@mrccharlevoix.ca](mailto:availlancourt@mrccharlevoix.ca)

Myriam Gauthier, conseillère en communication et en administration  
MRC de Charlevoix  
418 435-2639, poste 6904  
[mgauthier@mrccharlevoix.ca](mailto:mgauthier@mrccharlevoix.ca)